

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
DÉFENSE DE MONSIEUR ALFRED ROMBHOT YEKATOM

DÉCLARATION DE TEMOIN

RENSEIGNEMENTS SUR LE TEMOIN

Nom : VACKAT

Sexe : Masculin

Prénom : Thierry Georges

Nom du père : [REDACTED]

Autre(s) nom(s) utilisé(s) : N/A

Nom de la mère : [REDACTED]

Lieu de naissance : Sibut

Nationalité(s) : Centrafricain

Date de naissance : 30 juin 1979

Numéro de passeport [REDACTED]

Ethnie : Sangoh

Religion : Chrétien catholique

Langue(s) parlée(s) : Français, Sango

Langue(s) écrite(s) : Français

Langue(s) utilisées au cours de l'entretien : Français

Emploi : Expert en protection civile, défense et sécurité

Lieu de l'entretien : [REDACTED]

Dates et heures de l'entretien : 31 Aout 2024, 12h12 à 14h10;

1^{er} Septembre, 10h40 à 11h30.

Noms de toutes les personnes présentes lors de l'entretien et signatures :

VACKAT Thierry

DIMITRI Mylène

BAYSSAT Sabrine

DÉCLARATION DE TEMOIN

Introduction

1. J'ai été présenté à Mylène DIMITRI et Sabine BAYSSAT qui sont membres de l'équipe de Défense de Monsieur Alfred ROMBHOT YEKATOM (« M. YEKATOM ») devant la Cour pénale internationale (« CPI »).
2. Je me souviens avoir rencontré l'équipe de Défense de Monsieur YEKATOM en 2019.
3. Ils m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit leur mandat. Ils m'ont également expliqué le rôle et la mission de la Défense au sein de la CPI.
4. Je consens à ce que l'entretien soit en français. Je comprends et je parle parfaitement français.
5. Les membres de l'équipe de Défense de M. YEKATOM m'ont expliqué qu'ils enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en République centrafricaine en 2013 et en 2014. Ils ont précisé qu'ils cherchaient à recueillir des informations nécessaires à la compréhension de ces événements et pour la Défense de M. YEKATOM dans le cadre des représentations sur la sentence bien qu'il n'a pas eu de jugement à son encontre à ce stade.
6. Ils m'ont expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. J'ai consenti à dire la vérité et je me suis engagé à apporter, dans la mesure du possible, les réponses les plus complètes et fidèles à ce que je savais et me rappelais.
7. Ils m'ont indiqué qu'il était important que je leur dise si j'ignorais la réponse à une question ou si je n'en comprenais pas le sens. J'ai bien noté que je devais faire la distinction entre les événements que j'ai vécus ou vus de ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.
8. L'entretien est confidentiel. Ils m'ont expliqué pourquoi il était important de ne pas parler de ma collaboration avec l'équipe de Défense de M. YEKATOM, ce que j'ai compris parfaitement.
9. Je confirme que les entretiens avec l'équipe de Défense étaient volontaires. Je n'ai reçu aucune promesse de la part de l'équipe de Défense de M. YEKATOM ou de quiconque dans le but de faire cet entretien. Personne ne m'a menacé ou de m'a forcé à venir faire ces entretiens.
10. L'équipe de Défense m'a expliqué la procédure de protection existante au sein de la CPI pour les témoins de la Défense. Toutefois, à ce stade, je ne considère pas que cela soit nécessaire.
11. J'ai bien noté qu'il fallait que j'indique à toute personne travaillant pour la CPI et qui me contacte, que j'avais déjà vu l'équipe de Défense de M. YEKATOM et qu'il fallait que cette personne contacte Régis TIANGAYE ou Mylène DIMITRI.
12. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais à l'équipe de Défense de M. YEKATOM, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la

MP

Distribution restreinte à la CPI

Page 2 sur 7

Déclaration de témoin Thierry VACKAT

procédure portée devant la CPI, et notamment aux Juges, au Bureau du Procureur, aux accusés et aux Représentant Légaux des Victimes.

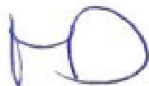
13. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions des membres de l'équipe de Défense de M. YEKATOM.
14. Il m'a été précisé qu'à la fin de l'entretien, il me serait demandé de signer une déclaration écrite après avoir eu la possibilité d'en recevoir lecture et d'y apporter les corrections nécessaires ou des précisions.

Parcours personnel

15. Je m'appelle Thierry George VACKAT. Je suis né le 30 juin 1979 à SIBUT en République centrafricaine. Je suis originaire du village de MONGOUMBA qui se situe dans la Lobaye vers la frontière avec la République démocratique du Congo et le Congo Brazzaville.
16. Entre 2013 et 2016, je fus conseiller national de transition. Le Conseil national de transition a vu le jour à la suite du coup d'État de la coalition Seleka car des institutions transitoires ont été mises en place. Je faisais partie de la commission production, ressources naturelles et développement durable au sein du Conseil transitoire et j'étais vice-président de ladite commission. Je représentais la jeunesse centrafricaine.
17. En 2016, lorsqu'il y a eu le rétablissement de l'ordre constitutionnel par les élections groupées, nous sommes rentrés à l'Assemblée nationale comme députés pour un mandat de 5 ans allant jusqu'à 2021. J'étais alors président de la commission défense et sécurité.
18. Je réside actuellement [REDACTED] et je suis expert en stratégie et défense.

Désarmement

19. En 2014 ou 2015, lorsque Mahamat KAMOUN était Premier Ministre, ROMBHOT a organisé une restitution des armes à la gendarmerie de Pissa. C'est le sous-chef de l'état-major de l'époque, SERVICE Alfred, qui est parti récupérer les armes que ROMBHOT avait restitué à la gendarmerie. SERVICE Alfred est actuellement général dans l'armée et ministre conseiller à la Primature. Je me souviens également que ROMBHOT ait organisé une autre restitution volontaire lorsque TOUADERA était Président.
20. Il s'agissait d'un désarmement volontaire de la part de ROMBHOT. La sécurité commençait à revenir donc il n'y avait plus lieu pour les jeunes de garder leurs armes. Par jeunes j'entends les jeunes adultes de 18 ans en allant. Je me souviens que des photographies ont été prises de cette restitution d'armes à la gendarmerie.
21. Durant cette même période, ROMBHOT avait cantonné les jeunes qu'il avait désarmé au camp de BERENGO et au niveau du péage de ZILA pour attendre que le désarmement organisé par le gouvernement commence. Les jeunes aidaient les villageois aux alentours dans leurs activités champêtres moyennant une petite somme d'argent. Par exemple, les jeunes pouvaient aider une personne âgée à ramener les paniers des tubercules de manioc, les arachides, les fagots ou les vivres lorsque les personnes âgées ne pouvaient pas les transporter eux-mêmes parce que trop lourd. [REDACTED]



Distribution restreinte à la CPI

Page 3 sur 7

CAR-D29-0009-0883-PRV

Déclaration de témoin Thierry VACKAT

Forum de Brazzaville

22. Je me suis rendu au Forum de BRAZZAVILLE. J'étais dans le même avion que Mr Yekatom, Mr Ngaïssona, Mr Mokom, Mr Daffane, Mr Abdoulaye Hissene, Général Fadoul, des représentants de la jeunesse et des représentants de la société civile.
23. Le but du forum était d'obtenir la cessation des hostilités. Tout s'est bien passé entre les représentants Seleka et les représentants des Anti-balaka durant le forum.
24. Lors du forum, j'étais dans la commission politique. ROMBHOT siégeait dans la commission sécurité. Il a demandé à la commission de garantir la sécurité de la population.
25. Au retour de BRAZZAVILLE, ROMBHOT s'est rendu auprès des populations pour les sensibiliser sur la réconciliation et le vivre ensemble. Il n'était absolument pas réticent pour le retour à la paix, au contraire.

Forum de Bangui

26. ROMBHOT a participé au Forum de Bangui. C'est ce Forum qui a amené les constitutionnalistes à écrire la Constitution du 30 mars 2016.
27. En réponse à une décision gouvernementale, chaque entité de chaque secteur a envoyé des émissaires pour dialoguer avec les communautés locales. Ces émissaires comprenaient un membre de la Seleka, un représentant de la société civile, un membre des anti-balaka, et un fonctionnaire du pouvoir public. Par exemple, pour la région d'Ombella-M'Poko, entre PK9 et Boda, l'État a émis un ordre de mission. C'est dans ce contexte que ROMBHOT s'est déplacé jusqu'à Boda pour sensibiliser les habitants, faisant partie d'une délégation composée d'au moins neuf personnes. Il y a eu un rapport dressé sur les travaux de sensibilisation réalisés.

Élection de ROMBHOT à l'Assemblée nationale

28. Lors des candidatures aux élections législatives en 2015-2016, j'ai découvert que ROMBHOT avait déposé sa candidature pour être député. Son dossier a été validé au niveau du Tribunal administratif et ensuite devant la Cour constitutionnelle.
29. J'étais le Président de la « Commission Défense » au sein de l'Assemblée nationale et ROMBHOT a été désigné comme membre de cette commission.
30. ROMBHOT a accepté le referendum qui a conduit à l'adoption de la Constitution en mars 2016. Ce référendum sur la Constitution était adapté aux plaintes de la population. La constitution du 30 mars c'est une constitution de consensus.

Soutien de ROMBHOT à Karim MECKASSOUA

31. En 2018, le président de l'Assemblée nationale était Karim MECKASSOUA, un musulman. ROMBHOT était contre la destitution de Karim MECKASSOUA en 2018, l'ancien président de l'Assemblée nationale.



Distribution restreinte à la CP

ge 4 sur 7

CAR-D29-0009-0884-PRV

Déclaration de témoin Thierry VACKAT

32. Il y a eu une concertation des députés concernant la destitution de Karim MECKASSOUA en 2018. J'ai pris la parole pour dénoncer ce qui était en train de se passer et dire que ces manœuvres politiques anti constitutionnelles étaient en train de mener le pays dans une crise. ROMBHOT est également intervenu pour s'opposer à la destitution de même qu'un bon nombre de députés sur 140. Les supports d'interventions sont à la direction des débats à l'Assemblée nationale.
33. ROMBHOT et moi-même avons reçu une offre de 5 millions de FCFA pour voter en faveur de la destitution de Karim MECKASSOUA. Nous avons tous les deux refusés.

Interventions de ROMBHOT à l'Assemblée nationale

34. Je me souviens que les interventions de ROMBHOT à l'Assemblée nationale concernaient la Justice et la gestion de l'armée. Il s'engageait activement dans la dynamique du retour à la paix. Ses actions allaient dans ce sens. À l'Assemblée nationale, il intervenait régulièrement sur la nécessité de promouvoir l'égalité parmi tous les citoyens. Il dénonçait le favoritisme qui consistait à prioriser les « fils de » au lieu d'assurer une égalité de traitement pour tous. Il critiquait également le caractère ethnique de l'armée et le fait que certains militaires montaient en grade tandis que d'autres restaient stagnants.
35. Le véritable nœud de la crise, c'est l'armée dans notre pays, en raison de sa mauvaise gestion. Il s'efforçait de prévenir cette situation.

Intervention de ROMBHOT à la suite de l'attaque dans l'Église Fatima

36. J'étais à Mongoumba lorsque l'attaque à l'église de Fatima a eu lieu en mai 2018 mais j'ai entendu parler de ce qui s'est passé. Le prêtre de l'Église, l'Abbé TOUNGOUMALE BABA, a été tué ainsi que d'autres personnes et il y a eu plusieurs blessés.
37. Dans la zone de Fatima, une reconfiguration de la gendarmerie et des FACA a eu lieu. ROMBHOT avait mené un travail de sensibilisation avec Sébastien WENEZOU pour permettre aux populations musulmanes de circuler dans la zone et aux populations chrétiennes de franchir les limites de PK5. Ce travail de sensibilisation avait été effectué tant au niveau de PK5 avec les Seleka que du côté des anti-balaka, et grâce à cet effort, les musulmans et les chrétiens ont commencé à regagner leurs domiciles dans ce secteur. ROMBHOT était impliqué dans ce processus de paix, contribuant au retour des communautés centrafricaines dans leurs foyers.
38. Cependant, le 1er mai 2018, lors des festivités, un individu est arrivé et a ouvert le feu, tuant un l'Abbé à l'église de Fatima et blessant plusieurs personnes. ROMBHOT a été l'un des premiers à se rendre sur place pour secourir les blessés et apaiser la population chrétienne, afin d'éviter un embrasement et une vengeance. Face aux femmes et aux enfants blessés, ROMBHOT s'est déplacé pour secourir et calmer la situation. Lors d'une séance à l'Assemblée nationale liée à l'événement, il a décrit ce qui s'était passé, soulignant que le gouvernement devait être interpellé. Il a critiqué le gouvernement pour son laxisme, alors que les députés avaient joué leur rôle de leaders pour ramener la paix. Nos interventions sont inscrites dans les archives de l'Assemblée nationale. ROMBHOT défend

MD

Distribution restreinte à la CPI

Page 5 sur 7

CAR-D29-0009-0885-PRV

Déclaration de témoin Thierry VACKAT

l'unité entre musulmans et chrétiens, et son intervention visait à secourir et sensibiliser pour éviter toute escalade.

Construction d'écoles et centre de santé

39. ROMBHOT n'a pas eu la chance d'aller loin à l'école mais il a pris beaucoup d'initiatives pour l'éducation. Il a construit une école à Lesse et une autre à Kapou, réalisant ainsi plusieurs projets dans sa circonscription. On appelle aussi cette zone "Moscou." À ma connaissance, il a construit deux écoles avec des matières durables, et non comme le feraient des indigènes. Il m'a montré des photos des matériaux qu'il avait achetés, tels que des tôles et des sacs de ciment. Il a également investi dans des lampadaires solaires qu'il a distribués dans toute sa circonscription, afin d'offrir de la lumière aux enfants pour qu'ils puissent lire après la tombée de la nuit.
40. Ses actions sont louables, d'autant plus que certains députés n'ont pas réalisé de tels projets dans leur propre circonscription.
41. Dans le village de BOSSONGO, ROMBHOT a construit un centre de santé. Il y avait un petit dispensaire où les femmes accouchaient sur des écorces par terre. ROMBHOT a voulu équiper le centre de mobilier afin que les femmes puissent accoucher dans de meilleures conditions et leur prodiguer des premiers soins. J'ai vu cela en photographies.

40. Ses actions sont louables, d'autant plus que certains députés n'ont pas réalisé de tels projets dans leur propre circonscription.

41. Dans le village de BOSSONGO, ROMBHOT a construit un centre de santé. Il y avait un petit dispensaire où les femmes accouchaient sur des écorces par terre. ROMBHOT a voulu équiper le centre de mobilier afin que les femmes puissent accoucher dans de meilleures conditions et leur prodiguer des premiers soins. J'ai vu cela en photographies.

Compagnie de sécurité

42. ROMBHOT a créé une société civile de sécurité. Cela a créé de l'emploi, surtout pour les jeunes et contribuait à résorber le chômage, offrant ainsi des opportunités aux jeunes et les détournant de la tentation du banditisme.

Création d'une ONG

43. ROMBHOT et son amie [REDACTED] ont créé une ONG pour venir en aide aux populations rurales. L'ONG visait à promouvoir l'agriculture et à aider les populations rurale et paysannes dans l'exploitation de l'agriculture. L'ONG n'était pas seulement sectorielle, ils avaient l'ambition d'élargir le projet en fonction des financements disponibles. Ils collectaient des dons pour fournir des outils agricoles et de labourage aux agriculteurs, visant ainsi à améliorer les conditions de travail et à soutenir le développement agricole dans les zones rurales.

Clôture de l'entretien

44. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la CPI. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient, s'il y avait lieu, ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins. Les membres de l'équipe de Défense m'ont détaillé les mesures de protection pouvant être demandées.
45. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition de l'équipe de Défense de M. YEKATOM pour apporter des éclaircissements.

45. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition de l'équipe de Défense de M. YEKATOM pour apporter des éclaircissements.

**Distribution restreinte à la CPI**

6 sur 7

Déclaration de témoin Thierry VACKAT

ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.

46. J'ai répondu de mon plein gré aux questions qui m'ont été posées.
47. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencé dans mes réponses.
48. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité au cours de l'entretien.

ATTESTATION DU TÉMOIN

Lecture m'a été donnée de la présente déclaration et je l'ai également relue, elle est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration volontairement et je comprends qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour Pénale Internationale et que je peux être appelé à témoigner en public devant celle-ci.

Signature : ...

Date : 1. Septembre 2024



Distribution restreinte à la CPI

e 7 sur 7

CAR-D29-0009-0887-PRV